



## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT N° 02-2022**

#### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance e tenue le 25 JANVIER 2022, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 02-2022 : Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de La Sarre

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE  
CE 27 JANVIER 2022

Sylvie Lafleur  
Greffière adjointe